

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE :

APPED83

Association Pour la Préservation de l'Environnement de la Dracénié

APPED

Adresse :

Les Oliviers – Quartier de Clastron

83920 La Motte en Provence

www.apped83.org

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Procès-verbal de l'assemblée générale

Réunion du Mercredi 21 février 2018 à 17h00

Les membres de l'association dénommée APPED, se sont réunis au siège de l'Association à la Motte en Provence, en assemblée générale restreinte, sur convocation de M. François René MATHIEU, Président de l'APPED..

Etaient présents ou absents les membres du bureau :

François-René MATHIEU

Jean Claude EXCOFFIER

Jean DUCROS

Christiane KROL

Ainsi que les suppléants

François COCHARD (absent excusé)

Jean François WYLLIE

Pascal FABRE

Christian PETIT (représenté par son épouse)

Le président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1 – Bienvenue aux participants

2 - Rapport moral et d'activités

3 – Rapport financier

4 – Point de la CAD et de la Mairie de la Motte

5 – Situation du projet de construction sur le terrain de Madame Haumont

6 - Prospectives

6- Questions diverses

1 - La parole est au Président François René Mathieu

Le président souhaite la bienvenue aux participants

Cette réunion fait suite à celle de Mars 2017, tenue à la Motte.
Aujourd'hui nous intervenons pour notre 6^{ème} assemblée générale, obligatoire pour toutes associations de la loi 1901.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport Moral d'Activité
- Rapport Financier
- Point de la CAD et de la Marie de la Motte sur le devenir de ce site
- Prospective
- Questions diverses

2 - Rapport Moral d'activité

Je rappelle le but de notre association qui est d'assurer pour leur environnement,
- la défense des intérêts matériels et moraux des résidents,
- de lutter contre toute implantation industrielle qui viendrait défigurer un site réputé pour sa nature protégée,
- de sauvegarder ses domaines viticoles de renom, atouts essentiels d'une région qui vit en grande partie grâce au tourisme.

Notre association participera à toute forme d'action permettant la sauvegarde de l'environnement afin d'en assurer sa protection et son équilibre.
Nous rappelons qu'à ce titre l'association utilisera tous les moyens légaux pour faire valoir les droits de ceux qu'elle représente.

Depuis la dernière réunion de Mars 2017, notre action s'est bornée à veiller et surveiller les actions entreprises par la Marie de la Motte vis-à-vis des futurs acquéreurs du terrain de Madame Haumont situé sur la route de Callas à la Motte.
Nous avons sollicité une entrevue avec Madame le Maires de la Motte.
Qu'elle en soit remerciée par son accueil.

Madame Marcy nous a tracé les grandes lignes du PLU concernant le terrain de Madame Haumont. Celui-ci est bien destiné à une activité en conformité avec le développement prévu de la Motte. Cette surface sera dédiée à une implantation d'une petite zone industrielle Artisanale
Nous avons un grand projet, qui est conforme au PLU décidé par la Mairie de Motte.

Pour que le projet se concrétise, et qu'ils obtiennent l'aval de tous les décideurs, nous attendons de la part du ou des futurs acheteurs de ce terrain, une proposition d'assainissement des eaux usées. En effet le raccordement au tout à l'égout, n'est pas envisageable financièrement.

Le PLU tient compte, dans le futur, d'une prolongation Artisanale jusqu'au rond point du Général Fléderic. L'usine en place reste en l'état et sera peut être réhabilitée.

A ce jour la menace qui nous avait décidé de créer notre Association (APPED) semble vraiment s'éloigner. Mais les pressions exercées à la CAD et à la Mairie de la Motte pour infléchir les décisions de la conformité du PLU sont toujours à surveiller de près.

Nous avons entière confiance à Madame Marcy, Maire de la Motte
Pour Rappel, le terrain de Madame Haumont doit être vendu prochainement à un Industriel ou des industriels de la Motte.

Nous resterons vigilants.

- Approbation du rapport Moral.

Accepté à l'unanimité des participants

3 - Rapport financier – Le trésorier de l'APPED

La répartition des dépenses en février 2017 se décompose comme suit :

Pour Rappel :

- Adhésions de départ : 795€ en 2011

Etat des finances au 21 février 2018 : 363,65€ (en février 2017 : 372,41€)

- Dépenses : 8,76€

Frais de garde de la banque (pas de mouvement depuis 1 an) 1 carnet de timbres...Ce qui nous permet les envois à la Sous Préfecture du Var et autres.

Approbation du rapport financier

Accepté à l'unanimité des membres du bureau

4- Décision de la Mairie

*Madame Marcy nous à reconfirmé que toute implantation de commerces et de ventes de matériaux industriels qui défigurerait le site destiné au tertiaire seraient interdites.
Cette zone de la Maurette doit rester dans un environnement écologique et touristique.*

5 - Situation du projet de construction sur le terrain de Madame Haumont

Comme annoncé précédemment, nous avons eu une réunion début février avec Madame le Maire de la Motte.

Madame Marcy nous a conforté dans ses engagements et elle suit exactement ses projets d'implantations de petites Sociétés qui recherche une zone d'activité dans ce secteur.

Le terrain de Madame Haumont est sur le point d'être vendu. Le chiffrage de la remise en état de ce terrain pollué a déjà été estimé par le futur acquéreur. D'autre part les études en cours prendront en charge, l'arrivée de l'eau, de l'électricité et surtout de l'évacuation des eaux usées. *(En attente des plans d'assainissement pour valider la vente du terrain)*

6 - Prospective : le Secrétaire de l'APPED

Nous devons rester vigilant, et nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de cette affaire.

Toutefois, si vous, vous avez des infos !

7 - Questions diverses : Des participants

A nous de rester vigilants, nous restons à votre écoute. Au cas où vous auriez connaissance d'infos de quelque nature qu'elles soient, n'hésitez pas à contacter le président de l'Apped

La séance est levée et le Président remercie les membres du bureau qui a participé à cette Assemblée Générale

Le Président : François-René MATHIEU